

Séance du lundi 22 juin 2026

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT
Somme

Le vingt-deux juin deux mille vingt-six à 17 heures 00, le conseil d'administration du Centre Intercommunal d'Action Sociale de la communauté de communes Ponthieu-Marquenterre, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à Antenne de Novion, sous la présidence de M. Mathieu DOYER.

NOMBRE DE MEMBRES

Afférents au Conseil d'Administration	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
17	17	12

Présents : Maurice FORESTIER, Pascal BOURLO, Aurore PIAT, Marie-José VAN RIECK ONGHENA, Nicole SERRE, Mathieu DOYER, Christine SALLE, Agnès DAILLY, Sophie DUCASTEL, Cécile ECKHOUT, Aurélie BERGER, Nadine BREVIER

DELIBERATION N°DE_011_2026

*Lancement de la démarche d'analyse
des besoins sociaux*

Absents représentés :

Absent(s) : Jocelyne MARTIN, Michel LELIEVRE, Bérengère LECOESTER, Lysiane CASTELEYN

Excusé(s) : Isabelle ALEXANDRE

Date de la convocation

15 juin 2026

Pouvoir(s) :

Date d'affichage

15 juin 2026

A été nommé(e) secrétaire : Maurice FORESTIER

Objet de la Délibération : Lancement de la démarche d'analyse des besoins sociaux

VOTES

EXPRIMES : 12

POUR : 12

CONTRE : 0

ABSTENTIONS : 0

Date de transmission de l'acte: 29/06/2026

Date de reception de l'AR: 29/06/2026

080-200089449-DE_011_2026-DE

A G E D I

Conformément à la réglementation en vigueur, le centre intercommunal d'action sociale s'engage dans la démarche d'analyse des besoins sociaux du territoire.

C'est pourquoi le conseil d'administration

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code de l'action sociale et des familles

Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré, par 12 voix pour, 0 voix contre et 0 abstentions, décide :

Article 1 : le CIAS s'engage avec la CCPM dans la démarche d'analyse des besoins sociaux du territoire

Article 2 : Cette démarche alimentera la réflexion dans le cadre de l'élaboration du futur projet social du territoire

Article 3 : Le Président est chargé de l'exécution de la présente délibération

Résultat du vote : Adopté

Sens des votes :

Vote : 12

Pour : Mathieu DOYER, Maurice FORESTIER, Pascal BOURLO, Aurore PIAT, Marie-José VAN RIECK ONGHENA, Nicole SERRE, Christine SALLE, Agnès DAILLY, Sophie DUCASTEL, Cécile EECKHOUT, Aurélie BERGER, Nadine BREVIER

Contre : néant

Abstention : néant

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits,
Certifié exécutoire,
Les formalités de publicité ayant été effectuées.
Transmis au représentant de l'Etat le :
Pour extrait conforme,
Le Président,
Mathieu DOYER

Date de transmission de l'acte: 29/06/2026

Date de reception de l'AR: 29/06/2026

080-200089449-DE_011_2026-DE

A G E D I